

RAPPORT ANNUEL 2004

*Présenté pour approbation à l'Assemblée générale
Bruxelles, 4 juin 2004*

TABLE DE MATIERES

1. MESSAGE DU PRESIDENT.....	3
2. MESSAGE DE LA DIRECTRICE.....	4
3. MISSION DE SME.....	5
4. PORTRAIT.....	6
4.1. STRUCTURE.....	6
4.2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	7
4.3. CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	7
4.4. RÉUNION DES OFFICERS	9
4.5. SECRÉTARIAT.....	10
5. ACTIVITES INTERNES DE SME.....	11
5.1. CONFÉRENCE ANNUELLE 2004.....	11
5.2. COMITÉ SUR LES DROITS DE L'HOMME	12
5.3. RÉCLAMATIONS COLLECTIVES	12
5.4. IMPULSION POUR LES AFFILIATIONS	12
5.5. PROJETS EUROPÉENS	12
<i>Harcèlement et Discrimination rencontrés par les personnes souffrant d'un handicap psychosocial– une enquête européenne.....</i>	<i>13</i>
<i>Economie de la santé mentale I.....</i>	<i>13</i>
<i>Economie de la santé mentale II.....</i>	<i>14</i>
<i>Lignes directrices pour des programmes de prévention du suicide</i>	<i>14</i>

<i>Coordination de la construction de la capacité, de la lutte contre la discrimination et de la sensibilisation au domaine de la santé mentale: un enjeu européen!</i>	15
<i>Les Différences entre la maladie mentale et le handicap intellectuel</i>	15
<i>Ecole des Parents– apprentissage continu pour la santé mentale</i>	15
<i>Inclus dans la société</i>	16
<i>Mise en œuvre des politiques et des stratégies pour la Promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux (EMIP)</i>	17
<i>Mise en œuvre de l’action pour la promotion de la santé mentale (IMHPA)</i>	17
<i>Alliance européenne contre la Dépression</i>	18
5.6. LE BULLETIN.....	18
5.7. SITE INTERNET DE SME.....	18
6. ACTIVITES EXTERNES DE SME.....	20
6.1. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ.....	20
<i>Pré-conférences de la Conférence ministérielle de l’OMS sur la Santé mentale</i>	20
<i>Réseau européen de l’OMS sur les prisons et la santé</i>	22
6.2. CONSEIL DE L’EUROPE.....	22
6.3. CONSTITUTION DE L’UE.....	23
6.4. ELARGISSEMENT DE L’UE	23
6.5. COMMISSION EUROPÉENNE.....	24
<i>DG Emploi et affaires sociales</i>	24
<i>DG santé et protection du consommateur</i>	24
6.6. RELATIONS AVEC D’AUTRES RÉSEAUX.....	25
<i>Fédération mondiale pour la santé mentale</i>	25
<i>Forum européen des personnes handicapées (FEPH)</i>	26
<i>La Plate-forme européenne des ONG sociales</i>	26
<i>Alliance européenne pour la santé publique</i>	27
6.7. PROTESTATION CONTRE L’ABUS DES DROITS DE L’HOMME.....	27
6.8. PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES ET DES RÉUNIONS.....	27
7. FINANCES.....	31

1. MESSAGE DU PRESIDENT

Placée sous le signe de l'éducation pour le changement, l'année 2004 a marqué un tournant dans les politiques de santé mentale en Europe. Education pour le changement, titre révélateur de notre congrès de Nova Gorica, congrès plein d'échanges de politiques, d'idées nouvelles dont les recommandations resteront un exemple de clarté dans la lutte contre la discrimination et la disqualification des personnes en souffrance psychique. Echange au niveau européen, échange entre patients, usagers, familles, pour travailler ensemble, c'est cela éducation pour le changement. Il fallait que nous soyons bien préparés aux changements qui allaient suivre. Nous avons lutté pendant des années que les personnes en souffrance psychique cessent d'être des personnes invisibles, pour que leur parole soit reconnue dans une pleine citoyenneté, et voilà que maintenant cela arrive.

Précédée par la Recommandation No. Rec. (2004) 10 du Conseil de l'Europe concernant la protection des droits de l'homme et la dignité des personnes ayant des problèmes de santé mentale, la Déclaration de Helsinki, proposée par l'organisation Mondiale de la Santé – le Bureau régional pour l'Europe (OMS/EURO) - et soutenue par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, signée par les gouvernements des 52 pays du Conseil de l'Europe, engage ces pays dans une politique nouvelle. Il s'agit de tourner le dos à la politique de psychiatrie traditionnelle pour s'engager résolument dans une politique pour une santé mentale positive. Cette présente Assemblée générale a pour but de donner à cette déclaration l'audience et la publicité qu'elle mérite. Cette déclaration n'est pas seulement importante pour les nouveaux pays de l'est qui sortent enfin des pratiques asilaires traditionnelles, elle n'est pas seulement importante pour les pays entrant dans l'Union européenne qui vivent actuellement leur réforme psychiatrique, elle est aussi très importante pour certains pays de l'ouest européen où les déclarations d'intentions n'ont pas toujours été suivies de changement de pratiques.

En effet, l'une des caractéristiques de Santé Mentale Europe est de se soucier que les pratiques suivent les intentions politiques. C'est pourquoi tout naturellement nous nous sommes impliqués dans le vaste programme d'inclusion sociale aux côtés d'Inclusion Europe, d'Autisme Europe et de l'Open Society Institute. L'application concrète d'une politique de proximité en santé mentale passe par la création de formules d'accompagnement au plus près de la personne et substituerons de grandes institutions asilaires.

Ce mouvement, nous entendons le réaliser avec d'autres. Il s'agit bien ici d'unir les efforts de tous ceux qui travaillent dans le même sens. Le prochain congrès de Chypre devra se mettre l'accent sur cette collaboration indispensable entre usagers, familles, professionnels et société civile pour réaliser l'inclusion sociale.

Santé Mentale Europe entend participer à l'élaboration des politiques européennes et elle le fait dans une participation active au Groupe de travail de la Commission européenne sur la santé mentale (EC Mental Health Working Party), au Forum européen des personnes handicapées, à la Plate-forme des ONG du secteur social et à l'Alliance européenne pour la santé publique (EPHA). Santé Mentale Europe entend unir les associations à travers l'Europe autour de ces objectifs.

Pour réaliser tout cela, l'organisation a connu en 2004 aussi un changement important, puisque c'est sur les épaules de Mary van Dievel que celle-ci repose aujourd'hui. Présente dès les premiers jours aux côtés de Josée van Remoortel, cette direction lui revenait naturellement. Comme le travail ne manque pas, le mérite non plus, et c'est avec mes chaleureux remerciements que je lui donne la parole.

Claude Deutsch,

Président.

2. MESSAGE DE LA DIRECTRICE

2004 est restée, à de nombreux égards, une année particulièrement difficile pour Santé Mentale Europe.

Nous avons connu d'importants problèmes financiers, en partie à cause de l'augmentation de la contribution propre exigée par la Commission européenne- la DG Sanco pour un important projet européen que SME voulait mener à bien et dont SME a dû finalement se retirer. Autre difficulté : aucun financement supplémentaire du monde des entreprises ou des fondations n'a pu être trouvé au cours des 3 dernières années.

Ces tracasseries financières ont obligé le Conseil d'administration (CA) à prendre des mesures drastiques concernant le personnel de SME. Kirsten Zenzinger et Carole Défossé ont quitté SME à la fin du mois de juillet. Kirsten Zenzinger travaillait comme coordinatrice du projet européen sur le harcèlement et la discrimination envers les personnes souffrant d'un handicap psychosocial dans les services de santé. Nous sommes vraiment reconnaissants envers Kirsten pour sa précieuse contribution aux différents projets européens de SME au cours des 4 dernières années. Carole Défossé était chargée de l'administration et de l'information depuis le 1^{er} novembre 2003. Kirsten et Carole, merci à toutes les deux pour votre travail et votre présence amicale. Vous nous manquez beaucoup et nous vous faisons part de nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Le CA de SME m'a nommée directrice de Santé Mentale Europe lors de la réunion du 20 novembre 2004. J'avais déjà été nommée directrice faisant fonction après le départ de Pascale Van den Heede en juin.

J'aimerais remercier Roxana Radulescu, coordinatrice de projets, et Benoît Broekmans, notre comptable, qui ont tous les deux continué à m'épauler dans le travail sur les projets et dans la gestion quotidienne du bureau pendant ces mois difficiles.

Merci également à nos conseillers politiques seniors, John Henderson et Josée Van Remoortel, qui m'ont aidée et guidée dans mes nouvelles responsabilités.

Merci aussi au comité exécutif et à quelques membres de notre CA qui ont toujours été là pour représenter SME en de nombreuses occasions.

Mes intentions pour l'année à venir sont multiples:

- Remettre SME à l'avant-plan comme étant l'organisation qui traite de la promotion et de la prévention en matière de santé mentale ;
- Continuer à élever le profil de SME comme l'ONG européenne active dans le domaine de la non-discrimination, de la défense des droits de l'Homme et de la dignité des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, de leur pleine inclusion sociale ;
- Essayer de persuader nos organisations membres de l'importance du travail politique au niveau européen pour leur propre travail et pour celui de leurs gouvernements dans le secteur de la santé mentale ;
- Renforcer nos contacts avec la Commission européenne, l'OMS Europe, le Conseil de l'Europe, etc.

J'ai besoin de votre contribution, de votre aide et de votre soutien continu pour atteindre tous ces objectifs.

Mary van Dievel,
Directrice.

3. MISSION DE SME

Depuis plus de deux décennies, Santé Mentale Europe (SME) s'engage à promouvoir et à représenter la santé mentale au sens le plus large en Europe. Sa fonction de leader et ses actions innovatrices dans le domaine de la promotion de la santé mentale ont été reconnues. Au cours des dernières années, les avantages, voire même la nécessité d'avoir une voix européenne pour la santé mentale sont devenus manifestes.

SME représente une opportunité pour toutes les organisations qui souhaitent contribuer à la construction de l'Europe au sein de l'Union européenne mais aussi de l'Europe élargie. SME soutient l'émancipation de différents groupes travaillant dans le domaine de la santé mentale afin d'établir un partenariat égal entre les différentes parties et de répondre aux besoins en santé mentale de l'ensemble de la population.

SME joue aussi un rôle important au niveau de la sensibilisation et de la lutte contre les tabous et les préjugés liés à la maladie mentale.

Afin de remplir son rôle stratégique, SME entretient des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la santé - Bureau Régional pour l'Europe, jouit d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et exerce une fonction de liaison avec la Commission européenne dans le domaine de la promotion de la santé mentale.

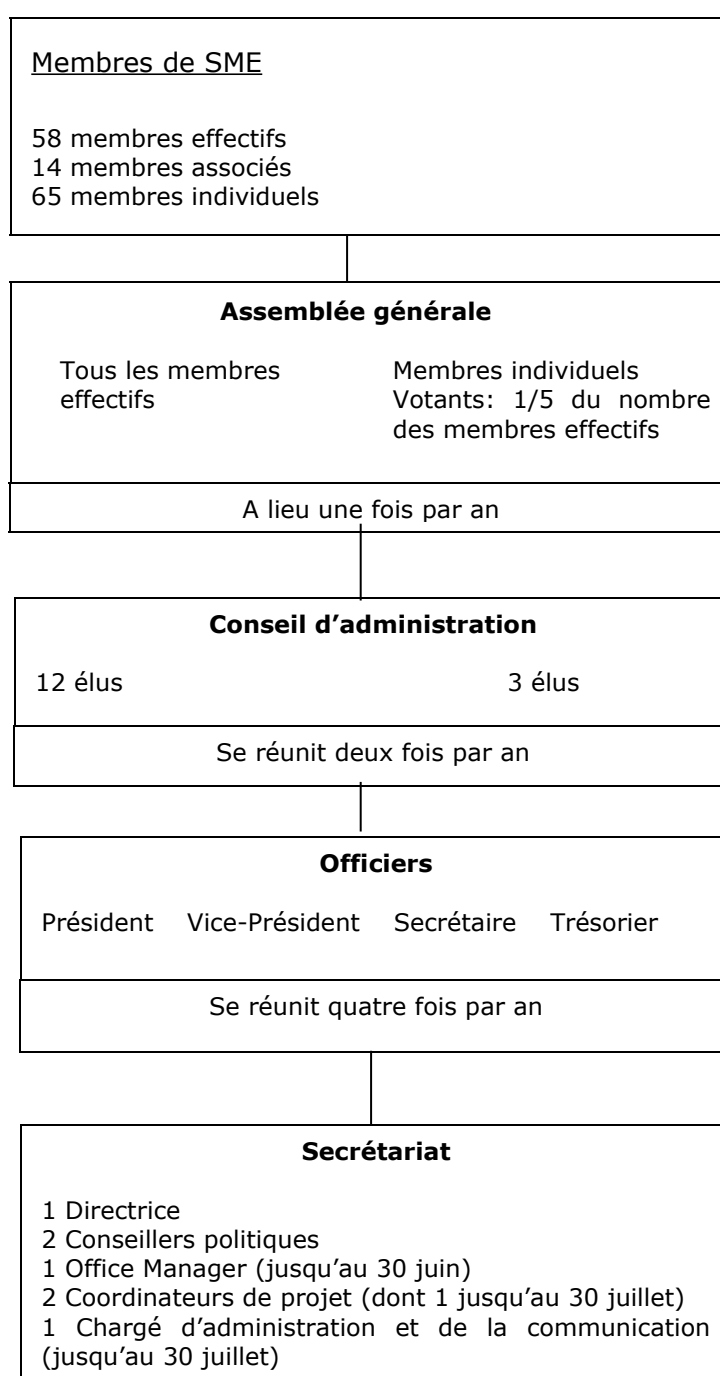
SME fait partie de plusieurs groupes de pression européens tels que l'Alliance européenne pour la santé publique (EPHA), le Forum européen des personnes handicapées, la Plate-forme des ONG européennes du secteur social, le Lobby européen des femmes, etc.

SME fonctionne en tant que Conseil régional européen de la Fédération mondiale pour la santé mentale (FMSM) et s'attache à promouvoir les objectifs de la FMSM en Europe.

4. PORTRAIT

4.1. Structure

Santé Mentale Europe est une organisation représentant des associations et des organisations dans le secteur de la santé mentale en Europe. Elle comprend des professionnels, des usagers, des bénévoles et des soignants actifs dans le domaine de la santé mentale aux niveaux local, régional, national et européen. Au 31 décembre 2004, SME avait 58 membres effectifs, 16 membres associés et 65 membres individuels.



4.2. Assemblée générale

L'assemblée générale de SME a eu lieu le 28 mai 2004 à Nova Gorica, en Slovénie. L'objectif principal était d'approuver le nouveau conseil d'administration récemment élu et d'adopter le bilan des comptes 2003, ainsi que le budget 2004.

Une longue discussion a été consacrée aux difficultés financières rencontrées par SME.

Autre point important du débat: l'adoption des recommandations qui ont été élaborées dans le cadre du projet soutenu par l'UE "Harcèlement et Discrimination rencontrés par les personnes souffrant d'un handicap psychosocial dans les services de santé: une enquête européenne".

La décision a été prise de revoir les statuts de SME afin de les adapter aux exigences de la loi belge sur les ONG internationales et de respecter l'obligation statutaire de SME de revoir ses statuts tous les cinq ans. Josée Van Remoortel, conseillère politique senior, s'est chargée de la coordination de cette tâche.

4.3. Conseil d'Administration

12 membres du Conseil d'Administration (CA) sont des représentants de membres effectifs et 3 sont élus en tant que Membres individuels Votants à l'Assemblée générale.

Un nouveau Conseil d'Administration élu en mai 2004 :

Victor Aparicio Basauri, Asociacion Española de Neuropsiquiatria (Espagne)

Claude Deutsch, Advocacy France (France)

Leo de Graaf, De Gelderse Roos (Pays-Bas)

Brian Howard, Mental Health Ireland (Irlande)

Peter Kampman, InterMinds (Ecosse, Royaume Uni)

Nace Kovac, Association slovène pour la Santé mentale - SENT (Slovénie)

Pirkko Lahti, Association finlandaise pour la santé mentale (Finlande)

Elisabeth Muschick, Pro Mente Austria (Autriche)

Pětr Nawka, Association pour la santé mentale Integra (Slovaquie)

Pino Pini, Associazione Italiana per la Salute Mentale AISMe (Italie)

Dimitris Tataridis, Society of Social Psychiatry and Mental Health (Grèce)

Tor Øystein Vaaland, Conseil norvégien pour la santé mentale (Norvège)

Membres individuels votants:

- Malgorzata Kmita (Royaume Uni)
- Inge Schöck (Allemagne)
- Colette Versporten (Belgique)

Ex Officio :

- John Henderson – Conseiller politique
- Josée van Remoortel - Conseillère politique
- Mary van Dievel - Directrice

Officiers:

- Président Claude Deutsch
- Vice-Président Malgorzata Kmita
- Trésorière Colette Versporten
- Secrétaire Pino Pini.

Nous accueillons les nouveaux membres du CA - Victor Basauri, Elisabeth Muschick, Petr Nawka, Dimitris Tataridis et Tor Øystein Vaaland – et nous remercions les membres sortants- Karl Dantendorfer, Mariano Hernandez, Knud Jensen, Eric Messens, Jan Pfeifer, Jenny Steenhaut et Aart-Jan Vrijlandt.

Le CA de SME s'est réuni quatre fois en 2004.

28 février 2004, Bruxelles

Le premier sujet abordé lors de cette réunion a été la Conférence ministérielle européenne de l'OMS/EURO sur la santé mentale (12-15 janvier 2005) à Helsinki en janvier 2005 et l'implication de SME dans la planification et dans les événements préliminaires.

Deuxième sujet important: l'augmentation de la contribution propre (40%) demandée par la Commission européenne pour le Projet européen sur la mise en oeuvre de politiques et de stratégies pour la promotion de la santé mentale et la prévention (EMIP). SME n'a pas été en mesure de rassembler une telle somme d'argent. Certaines stratégies à court terme ont été envisagées. Le CA a décidé toutefois de se retirer en principe du projet et a donné mandat aux « Officers » de prendre une décision finale pour la fin mars 2004. Si la décision finale est de se retirer du projet, la conséquence serait que l'ensemble du personnel de SME perdrait son emploi.

Il a aussi été décidé de mettre en place un Comité stratégique des finances pour déterminer une stratégie pour les deux ans à venir, y compris les activités, la collecte de fonds et la détermination des priorités.

La procédure de dépôt de plainte collective du Conseil de l'Europe a aussi été discutée. Comme il s'agit d'une procédure relativement complexe et coûteuse, il a été convenu que SME assisterait les organisations membres qui souhaitent entamer une procédure, mais que ces organisations devraient préparer elles-mêmes leur dossier et couvrir les frais.

Autre décision : établir un Comité de SME sur les femmes, composé des femmes du CA de SME. Ce Comité devrait travailler via e-mail.

Le CA a également approuvé la proposition de donner une impulsion aux affiliations. Autre point clé : en principe, SME devrait organiser une conférence européenne tous les deux ans.

L'implication des organisations de familles et d'utilisateurs dans les structures de SME a été abordée et il a été convenu que ces organisations devraient devenir des membres de plein droit de SME et nommées comme membres du CA via la voie officielle.

27 mai 2004, Nova Gorica, Slovénie

Point le plus important de la discussion de cette réunion : le plan stratégique de collecte de fonds préparé par un consultant externe.

Le Président a expliqué que la situation des fonds propres de SME était très préoccupante et que, lors de la téléconférence avec le Comité Exécutif et les conseillers politiques, il avait été décidé d'envoyer la lettre de démission au personnel.

Différents plans et scénarios d'urgence ont été présentés et débattus.

29 mai 2004, Nova Gorica, Slovénie

Une deuxième réunion du CA, avec les nouveaux membres élus et confirmés par l'AG du 28 mai, a eu lieu à Nova Gorica.

Premier point à l'ordre du jour : élection des « Officers ».

Claude Deutsch a été élu président, Malgorzata Kmita vice-présidente, et Pino Pini secrétaire. Colette Versporten, qui ne pouvait pas assister à la rencontre, a été invitée à occuper le poste de trésorière et elle a accepté.

La discussion sur les plans d'urgence et sur les collectes de fonds s'est poursuivie et il a été convenu que SME n'avait pas besoin d'une autre analyse de ses forces et de ses faiblesses, mais bien de propositions concrètes de collectes de fonds

Comme d'habitude, une mise à jour a été présentée des projets et des activités de SME.

20 novembre 2004, Bruxelles

Encore une fois, le point principal de la discussion a été la situation financière de SME. Etant donné le niveau élevé de la contribution propre que SME doit apporter aux projets de l'UE, la question s'est posée de savoir s'il était sage de continuer à mener à bien des projets cofinancés par l'UE. D'un autre côté, il a été reconnu que ces projets donnaient de la visibilité à SME. Il a été convenu que SME serait extrêmement sélective dans les projets et négocierait à chaque fois pour réduire sa contribution propre.

Les activités de coordination de SME dans le domaine de la non-discrimination des personnes ayant des problèmes de santé mentale ont été abordées en profondeur.

Le CA a accepté de réactiver le « Forum des ONG européennes du secteur de la santé mentale ».

Une décision a été prise sur le lieu de la prochaine conférence de SME en 2006: Chypre.

La Recommandation du Conseil de l'Europe sur la protection des droits humains et de la dignité des personnes souffrant de troubles mentaux a été brièvement abordée; ce sujet sera débattu plus en profondeur lors de la réunion du Comité de SME sur les droits humains.

Une mise à jour a été présentée sur les projets et activités de SME.

Le CA a nommé Mary van Dievel comme Directrice de SME.

4.4. Réunion des Officers

Les « Officers » de SME n'ont eu qu'une réunion en face à face, mais plusieurs téléconférences ont eu lieu.

Téléconférence du 19 janvier 2004

Lors de cette conférence téléphonique, plusieurs sujets en suspens ont été abordés: suivi des décisions prises par le CA du 20 octobre 2003, suivi de l'effort pour les affiliations pour lequel des actions préparatoires ont commencé, implications financières de poursuivre ou non le projet EMIP, état actuel de la conférence de SME en Slovénie et état actuel des élections du CA.

Téléconférence du 22 mars 2004

Lors de cette conférence téléphonique, la décision a été prise d'envoyer au personnel une lettre de démission un mois plus tôt que ce qui avait été prévu par le CA du 28 février.

Réunion des 18-19 août 2004

Une réunion du Comité Exécutif avec le consultant externe, qui a préparé le plan stratégique, a eu lieu le 18 août 2004. Il a été convenu d'organiser une réunion de planification stratégique avec le CA de SME.

Une réunion avec le Comité Exécutif a eu lieu le 19 août. Les relations de travail entre le bureau de SME, le Comité exécutif et le CA ont été débattues. Il a été convenu d'utiliser l'expression « comité exécutif » au lieu de « officers ».

Une prévision des fonds propres a été faite jusque fin 2004. Il a été convenu qu'une autre prévision devrait être faite jusque fin 2005.

Une discussion en profondeur a eu lieu sur la situation financière par rapport aux différents projets de l'UE et par rapport aux conséquences sur le personnel de SME.

Le Président a insisté sur le fait que les membres de SME ne se connaissent pas suffisamment et il a suggéré d'entreprendre une action en la matière. Ceci n'est toutefois pas possible à cause du personnel actuellement limité.

Une stratégie pour approcher les Membres du parlement européen a été discutée.

Les quatre propositions reçues pour l'organisation de la conférence de SME en 2006 ont été examinées. Les « Officers » ont aussi pris en considération la représentation de SME dans différents réseaux tertiés et dans les conférences, événements ou réunions.

4.5. Secrétariat

Mary van Dievel a été nommée directrice faisant fonction quand Pascale Van den Heede a quitté d'organisation en juin.

Kirsten Zenzinger et Carole Défossé ont quitté SME fin juillet. Toutes deux avaient perdu leur poste suite à la restructuration due aux problèmes financiers de SME.

Roxana Radulescu a continué à travailler comme coordinatrice de projets.

En novembre, le CA a nommé Mary van Dievel comme nouvelle directrice de SME.

John Henderson et Josée Van Remoortel ont continué à travailler bénévolement comme conseillers politiques, en guidant les projets de SME et en représentant SME à plusieurs réunions internationales

5. ACTIVITES INTERNES DE SME

5.1. Conférence annuelle 2004

Cette conférence internationale sur la santé mentale, sur l'éducation et la prévention, Slovénie a été organisée les 27-29 mai 2004, à Nova Gorica (Slovénie), en collaboration avec SENT, une ONG slovène qui offre des services de proximité aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale et à leurs familles. SENT a aussi lancé un programme anti-stigmatisation en Slovénie et est représenté au CA du CEFEC (Confédération des entreprises sociales européennes, des initiatives pour l'emploi et les coopératives sociales) et au CA de SME.

Le programme de trois jours a donné une vue représentative et une expérience des nombreuses facettes de la santé mentale.

Le thème de la conférence était "l'Education au changement" et le but principal était de passer en revue les découvertes modernes sur la façon de faire face à la discrimination dont souffrent les personnes ayant des problèmes de santé mentale. L'accent a été mis sur les enfants, les adolescents et les jeunes, puisque les familles et les écoles peuvent renforcer avec succès la santé mentale des personnes individuelles.

Des présentations et des discussions ont aussi été consacrées à l'éducation du public et à la manière de renforcer le savoir-faire en santé mentale dans une communauté donnée, ainsi qu'à la manière de reconnaître les facteurs qui soutiennent et renforcent la santé mentale. Autre point clé : les programmes d'éducation couronnés de succès des institutions européennes et slovènes, qui s'adressent aux professionnels de la santé mentale, aux familles et aux amis, aux professeurs, aux migrants, aux réfugiés, aux personnes handicapées, etc.

Lors de la Conférence, SME a présenté le projet "Harcèlement et discrimination rencontrés par les personnes souffrant d'un handicap psychosocial dans les services de santé" et les recommandations mises en place pour les décideurs politiques. Les participants ont signé la «Déclaration» émanant de ce projet et ont découvert les posters imprimés en quatre langues.

Une bonne partie de la Conférence a été consacrée à l'augmentation du pouvoir des personnes en souffrance psychique. Plusieurs personnes ayant souffert de problèmes de santé mentale ont présenté leurs projets et une discussion en table ronde a permis de voir comment les impliquer dans la formation des professionnels. Il a été souligné que leur expérience et leurs réclamations pouvaient radicalement améliorer la qualité des services.

Une autre session très intéressante portait sur la collaboration avec les médias. Différents projets et bonnes pratiques sur la façon d'impliquer les journalistes ont été présentés et débattus.

Lors de la session finale de la Conférence, un ensemble de recommandations a été présenté, débattu et endossé par les participants. Conclusion : afin de combler le fossé entre le travail pratique actuel, les besoins de la société et les programmes d'éducation (qui utilisent souvent du matériel d'enseignement démodé), des services de soins en santé mentale, des services éducatifs et des valeurs culturelles devraient voir le jour.

Plus ou moins 200 participants de toute l'Europe nous ont rejoints pour cet événement important!

5.2. Comité sur les droits de l'Homme

Le Comité sur les droits de l'Homme de SME a tenu une réunion le 20 novembre 2004, dans le cadre du projet « Coordination de la construction de capacités, lutte contre la discrimination et sensibilisation au domaine de la santé mentale: un enjeu européen » soutenu par la Commission européenne, DG Emploi et affaires sociales. Le point principal de l'ordre du jour était la discussion de la recommandation du Conseil de l'Europe (2004) 10 à propos de la protection des droits humains et de la dignité des personnes souffrant de troubles mentaux.

Josée van Remoortel, ainsi qu'Andrew Jackson du réseau Pro Bono Network, avaient préparé une liste de commentaires et de questions.

Le Comité a convenu de lancer une consultation avec les membres de SME et de les inviter à commenter cette Recommandation en spécifiant ce qu'ils voulaient conserver et ce qu'ils voulaient modifier.

Les conclusions de cette consultation seront rapportées lors de la prochaine AG.

5.3. Réclamations collectives

SME est une des rares ONG internationales à avoir le droit de déposer une réclamation collective auprès du Conseil de l'Europe. Dans ce cadre, SME était représentée par Mary Van Dievel et Andrew Jackson lors du *Séminaire de formation sur le dépôt de plaintes collectives* organisé par la Plate-forme sociale le 15 novembre 2004.

Le but de ce séminaire était d'améliorer la connaissance que les ONG européennes ont du mécanisme des réclamations collectives et d'offrir une formation pratique au dépôt de plainte.

Thèmes abordés: "Quels sont les droits protégés par la Charte sociale européenne?", "Comment déterminer si une violation des droits a bien lieu?", "Qui peut déposer une réclamation et comment? », "Quel est l'impact de la réclamation?".

Le séminaire a permis aux participants de connaître la réclamation déposée par le Centre européen des droits des Roms contre l'Italie et la Grèce, ainsi que celle déposée par Autisme Europe contre la France.

5.4. Impulsion pour les affiliations

En mars 2004, SME a entamé un effort pour les affiliations avec l'aide d'un consultant externe. Des lettres personnalisées, ainsi que des formulaires d'affiliation et une brochure, ont été envoyées par la poste à 75 organisations et personnes individuelles.

De plus, des entretiens avec certains représentants d'organisations ont été organisés pour mieux comprendre comment SME était perçue et ce que les membres attendaient de SME.

Le résultat: 6 nouvelles organisations de plein droit, 3 membres associés, 13 membres individuels et 25 organisations ou personnes individuelles qui ont exprimé leur intérêt à devenir un membre de SME.

5.5. Projets européens

En 2004, SME a dirigé quatre projets d'amplitude européenne et a participé comme partenaire à sept autres projets européens.

Harcèlement et Discrimination rencontrés par les personnes souffrant d'un handicap psychosocial – une enquête européenne

Le projet, soutenu par la Commission européenne - DG Emploi et affaires sociales, visait à rassembler des informations sur les façons de faire face au harcèlement et à la discrimination dont les personnes ayant un handicap psychosocial souffrent dans les services de soins de santé (services de santé générale et services de santé mentale) à cause de leurs problèmes de santé mentale.

Les objectifs spécifiques étaient de sensibiliser des groupes cibles à ce type de discrimination et de développer des instruments pour prévenir et traiter la discrimination : le mouvement des usagers, les organisations de familles, le mouvement des personnes handicapées, les travailleurs dans le secteur de la santé (mentale), les politiciens et les décideurs politiques.

Les outils suivants ont été mis en place dans le cadre de ce projet:

- Un kit de formation pour les professionnels de la santé (mentale) ;
- Des recommandations aux décideurs politiques ;
- Une affiche et une brochure avec des informations sur les endroits où chercher de l'aide en cas de discrimination (disponibles en anglais, en français, en allemand, en espagnol et en néerlandais) ;
- Une brochure avec des exemples de bonnes pratiques d'Autriche, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Espagne et du Royaume-Uni:

Les résultats de ce projet ont été présentés le 23 avril 2004 pendant le séminaire européen qui a donné aux participants des cinq pays du projet (Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Espagne et Royaume-Uni), mais aussi aux participants de Belgique, de Grèce et de Malte, la possibilité d'échanger leurs idées.

En mai et en juin, les partenaires ont organisé des séminaires nationaux dans leurs pays pour présenter les résultats du projet au niveau national et pour rechercher des manières efficaces de les disséminer dans les groupes cibles.

Une **Déclaration** a été rédigée pour promouvoir des stratégies de lutte contre la discrimination, déclaration signée par les participants et placée sur le site de SME. Elle est également disponible au Secrétariat de SME.

Economie de la santé mentale I

Ce projet, soutenu par la Commission européenne - DG santé et protection du consommateur – visait à rassembler, analyser et comparer des données sur les dimensions économiques des systèmes de santé mentale dans les pays de l'UE, en Norvège et en Islande.

Le projet a duré 18 mois et a pris fin en août 2004. Il a été mené à bien en collaboration avec la London School of Economics –Health and Social Care, qui a assuré la coordination scientifique.

Le projet a permis de créer le Réseau européen de l'Economie de la Santé mentale, qui regroupe des personnes ayant acquis une expertise en santé mentale et en économie de la santé, issues des secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, de l'éducation et de la recherche.

Les résultats du projet se sont traduits en un ensemble de **Recommandations** politiques et en quatre documents de recherche ("Rôle de l'économie de la santé mentale"; "Financement de la santé mentale en Europe occidentale"; "Emploi et santé mentale "; "Construction de la capacité en économie de la santé mentale ").

Principales conclusions mises en lumière dans ces documents:

- Les conséquences sanitaires et socio-économiques des problèmes de santé mentale sont profondes, puisqu'elles représentent au moins 3-4% du produit national brut européen.
- En général, ces frais sont encourus en dehors du système de soins de santé. La perte de productivité à cause de l'absentéisme, des congés de maladies et des retraites anticipées, peut représenter entre 60% et 80% de tous les frais des problèmes de santé mentale.
- Des interventions efficaces sont disponibles; mais peu de choses sont connues sur la rentabilité des interventions de promotion de la santé mentale.

- Le financement de la santé mentale semble assez bas dans de nombreux pays, moins de 10% alors que la contribution de la maladie mentale au poids de la maladie en général dépasse les 20%.
- De nombreux services liés à la santé mentale pour la promotion et le traitement sont offerts en dehors du secteur de la santé, par exemple, dans le secteur de la santé sociale. L'accès et le droit aux services en dehors du secteur de la santé peuvent varier à l'intérieur d'un pays et d'un pays à l'autre et de nombreux frais payés personnellement peuvent survenir.
- La capacité à évaluer l'économie de la santé mentale augmente, mais reste très limitée dans certaines parties de l'Europe.

Economie de la santé mentale II

SME a contribué à rédiger la proposition d'un nouveau projet sur l'économie de la santé mentale, introduite par London School of Economics - Health and Social Care, en réponse à l'Appel à propositions de 2004, lancé par la Commission européenne, Directorate général pour la santé et la protection du consommateur.

L'objectif principal de ce projet est de réunir et analyser des données concernant l'économie de la santé mentale, pour contribuer à la promotion et à la protection de la santé publique en Europe.

Le travail proposé se base sur les informations déjà collectées au cadre du projet Economie de la Santé Mentale I, en approfondissant les questions analysées dans les 17 pays partenaires et en élargissant le réseau avec 14 nouveaux pays (les dix nouveaux Etats membre, trois pays candidats et Liechtenstein).

La proposition de projet a été acceptée pour financement. Le projet sera coordonné par LSE Health and Social Care en collaboration avec SME.

Lignes directrices pour des programmes de prévention du suicide

L'objectif du projet était de rassembler des informations sur les programmes et les stratégies de prévention du suicide qui existaient déjà dans la région de l'OMS Europe, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau régional et local. Le projet a été financé par le Service public fédéral belge pour la Santé, la Sécurité de la Chaîne alimentaire et l'Environnement et a pris fin en octobre 2004.

SME a préparé un rapport – *Lignes directrices pour des programmes de prévention du suicide* – en étroite collaboration avec le Réseau européen de l'OMS sur la prévention du suicide et le département des relations internationales du Service public fédéral belge pour la santé, la sécurité de la chaîne alimentaire et l'environnement.

Le rapport fournit des informations sur les principes nécessaires pour mettre en place des stratégies efficaces de prévention du suicide, au niveau national, régional et local et il donne des exemples des stratégies nationales et régionales de prévention du suicide dans la région OMS Europe. Le rapport prend aussi en considération les conclusions et les recommandations de la conférence "Stratégies de prévention du suicide en Europe" organisée par le Service public fédéral belge pour la Santé, la Sécurité de la chaîne alimentaire et l'Environnement à Bruxelles, les 11-12 mars 2004.

Dans le cadre du même projet, SME a organisé les 11-12 mars 2004 la pré-conférence belge à la conférence ministérielle de l'OMS sur la santé mentale – "Stratégies de prévention du suicide en Europe" financée par le Service public fédéral belge pour la Santé, la Sécurité de la chaîne alimentaire et l'Environnement.

La conférence a accueilli plus de 70 participants de la région OMS Europe, des participants qui représentaient les décideurs de la politique de santé et les experts en matière de prévention du suicide.

Pour le suivi de la conférence, une première version du briefing «La prévention du suicide» a été rédigée par l'équipe de SME. Le document final a été présenté comme documentation de

base lors de la conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la santé mentale (Helsinki, 13-15 janvier 2005).

Coordination de la construction de la capacité, de la lutte contre la discrimination et de la sensibilisation au domaine de la santé mentale: un enjeu européen!

Le projet a débuté en septembre 2004 et est soutenu par la CE, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, dans le cadre du programme d'action de lutte contre la discrimination. Le but général du projet est de renforcer la construction de la capacité des organisations membres de SME, surtout dans les nouveaux Etats membres de l'Union européenne, et de les impliquer dans le processus politique européen, en leur donnant des informations accessibles sur la législation européenne en matière de non-discrimination, de handicap et de politique d'inclusion sociale et en les aidant à promouvoir des actions au niveau national et à collaborer avec d'autres ONG. Un autre objectif est de veiller à ce que les points de vues de nos organisations membres soient exprimées au niveau européen.

Les objectifs spécifiques du projet, entre autres, sont:

- Organiser des sessions de formations pour nos membres dans les nouveaux Etats membres de l'UE ;
- Organiser des visites pour pouvoir échanger des expériences et des informations et encourager le soutien de nos organisations membres en organisant des projets de jumelages;
- Préparer des kits d'information concernant l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et les politiques des Nations Unies, ainsi que les développements en matière de santé mentale et de droits de l'Homme;
- Construire la capacité de nos organisations membres afin de créer des Associations en santé mentale dans les nouveaux Etats membres de l'UE.

Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, leurs familles et leurs soignants, les militants pour la santé mentale, les professionnels (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, infirmières, gestionnaires et décideurs politiques locaux et nationaux) seront impliqués dans ce travail.

Les Différences entre la maladie mentale et le handicap intellectuel

En collaboration avec Inclusion Europe (l'ONG européenne qui travaille pour et avec les personnes ayant un handicap intellectuel), SME a publié une brochure sur les différences entre la maladie mentale et le handicap intellectuel.

Le handicap intellectuel et la maladie mentale sont souvent confondus, mais ils sont différents. Traiter les deux groupes comme un seul mène à de mauvaises suppositions, à une planification défailante des services et souvent à la discrimination d'un groupe par l'autre. Il est clair que les médecins, les thérapeutes et les professionnels de l'éducation doivent être capables de distinguer les deux groupes pour pouvoir apporter les interventions adéquates. Mais les décideurs politiques au niveau local, national et européen doivent également reconnaître les différences afin d'apporter le soutien nécessaire aux deux groupes.

Cette brochure est disponible en anglais, français, slovène, estonien, macédonien, hongrois, tchèque, bulgare, roumain et polonais au secrétariat de SME. Les groupes cibles pour cette brochure sont les professionnels de la santé (médecins généralistes, infirmières et travailleurs sociaux) et les professeurs.

Ecole des Parents– apprentissage continu pour la santé mentale

Ce projet a pris fin en avril 2004. Le projet était coordonné par la Fondation Estuar (Roumanie) et soutenu par la Commission européenne, DG Education et formation – programme Grundtvig.

L'objectif du projet était de créer un package de formation et de bonnes pratiques européennes en matière d'éducation à la santé mentale à l'intention des parents d'enfants souffrant de maladie mentale, du personnel des ONG et des spécialistes qui travaillent dans

le secteur de la santé mentale tout en donnant des informations, une guidance et des conseils.

Le rôle de SME était d'accroître la visibilité européenne du projet et de contribuer à la dissémination des résultats du projet.

La philosophie du projet se basait sur l'apprentissage par l'expérience. Des parents de Roumanie, de Pologne et du Royaume Uni ont eu l'opportunité de se rencontrer et de parler de leurs problèmes, d'échanger des expériences et de trouver des solutions appropriées à leurs besoins. L'idée était de leur donner un rôle de formateurs, de disséminateurs et de promoteurs des campagnes d'information.

Un des problèmes principaux remarqué par le projet était que les parents d'enfants ayant une maladie mentale avaient souvent une grande expérience de la vie, mais qu'ils manquaient souvent d'informations et de connaissances sur la façon de faire face aux problèmes et qu'ils avaient des capacités limitées à communiquer sur ces problèmes.

Un Manuel pour la formation des formateurs, adapté à chaque pays, a été élaboré. Le Manuel reprend des témoignages de parents et des exercices pour les formateurs sur les principes de la création de groupes de soutien, sur les stratégies pour maintenir et renforcer la cohésion du groupe, sur le développement des capacités de communication et sur les manières de faire face à la souffrance.

Le Manuel de l'école des parents peut être téléchargé en polonais, en anglais et en roumain: <http://parents-school.estuar.org/>.

Inclus dans la société

Ce projet soutenu par la Commission européenne– DG Emploi et affaires sociales, a analysé les conditions et la prévalence des grandes institutions résidentielles pour les personnes handicapées en Europe.

Coordonné par Inclusion Europe, le projet était le fruit d'une collaboration avec Santé Mentale Europe, Autisme Europe, l'Open Society Institute, le centre Tizard, le Centre d'études politiques à l'université d'Europe centrale, l'Association de recherche et de formation pour l'intégration en Europe, l'Association européenne des prestataires de services, le Réseau européen pour la vie autonome et le Forum européen des personnes handicapées.

Pour célébrer la fin du projet et le commencement d'un mouvement européen pour davantage de services résidentiels de proximité, une Conférence sur les services résidentiels de proximité a été organisée à Bruxelles, les 22-23 octobre, une conférence qui a réuni plus de 120 participants.

Des personnes handicapées, des membres de leurs familles, des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen, différentes organisations européennes ont été invités à exprimer leurs points de vues. Des exemples ont été donnés sur l'influence de la recherche sur la politique en Italie, sur la mise en place de la politique de désinstitutionnalisation en Grèce et sur les politiques de « mainstreaming » du handicap.

Une publication avec tous les résultats et les recommandations du projet a été présentée pendant la conférence¹.

Le rapport parle de plus de 2500 institutions dans 25 pays où plus de 160.000 personnes ayant une maladie mentale, des difficultés d'apprentissage, un syndrome d'autisme et des besoins de grande dépendance qui vivent exclues de la société et souvent dans des conditions inhumaines.

La première partie de l'étude révèle le manque de données comparables sur les services institutionnels dans les pays étudiés. La deuxième partie, une étude approfondie des institutions résidentielles en France, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie, montre que souvent les résidents ont une vie caractérisée par des heures d'inactivité, d'ennui et d'isolement, que le personnel est très souvent trop peu nombreux pour apporter une réhabilitation et une thérapie, que l'environnement physique est relativement impersonnel et

¹ www.inclusion-europe.org/mediapages.htm.

sans caractère privé et que les contacts avec la famille, les amis et la communauté sont limités.

Avec ce rapport, les participants se sont mis d'accord sur un **engagement** qui sera utilisé pour convaincre les politiciens à tous les niveaux **d'arrêter de construire de nouvelles grandes institutions résidentielles en Europe**. Le texte de l'engagement et les manières de l'endosser sont disponibles sur le site www.community-living.info, en 23 langues européennes.

Une copie du rapport (en français et en anglais) peut être obtenue du Secrétariat de SME.

Mise en œuvre des politiques et des stratégies pour la Promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux (EMIP)

Le projet EMIP reçoit un financement de la Commission européenne via le Programme de santé publique et il a cours de juillet 2004 jusqu'en juillet 2006.

Elaboré initialement par SME, le projet a été repris par l'Institut fédéral pour la Sécurité et la Santé au travail, Dortmund, Allemagne, car SME avait des difficultés à trouver les 40% de contribution propre.

Dans un autre projet financé par la CE (2001-2003), où SME était un des partenaires de tête, des recommandations politiques pour des stratégies de promotion de la lutte contre le stress, l'anxiété, la dépression et les troubles y afférents, avaient été élaborées. A présent, ce projet se propose d'introduire et de mettre en œuvre ces stratégies dans les 25 Etats membres et dans les pays candidats (Roumanie et Bulgarie).

Objectifs du projet:

- Améliorer l'information et la connaissance en santé mentale afin de développer la santé mentale dans la santé publique;
- Promouvoir la santé mentale et prévenir la maladie mentale en prenant en compte les facteurs déterminants de la santé;
- Traiter spécifiquement de la promotion de la santé mentale et de la prévention du stress, de l'anxiété, de la dépression, du suicide et des troubles y afférents.

Objectifs plus spécifiques:

- Etablir un lien avec le Groupe de travail sur la santé mentale de la Commission européenne afin de réunir et d'échanger des données pertinentes sur le poids du stress, de l'anxiété, de la dépression, du suicide et des troubles y afférents ; ceci signifie mettre en place des infrastructures appropriées dans les Etats membres et cibler les populations pour les interventions de promotion et de prévention;
- Introduire dans les Etats membres et dans les pays candidats des bonnes pratiques appropriées découlant de projets antérieurs de la CE sur la promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie mentale.

Mise en œuvre de l'action pour la promotion de la santé mentale (IMHPA)

Soutenu par la Commission européenne, DG santé et protection du consommateur, par le ministère néerlandais de la santé et par le ministère du bien-être social et de la santé de Finlande, ce projet vise à développer et à disséminer des stratégies de promotion de la santé mentale et de prévention de la maladie mentale partout en Europe et de faciliter leur intégration dans les politiques et dans les programmes du pays, ainsi que dans le travail clinique quotidien des professionnels de la santé.

SME est une des associations européennes impliquées dans le projet, coordonné par l'université de Nijmegen aux Pays-Bas. Le projet s'appuie sur le travail réalisé auparavant par d'autres projets sur la santé mentale financés par le CE et encourage l'information et l'action pour la promotion de la santé mentale et la prévention dans la région européenne.

Le projet offre un cadre pour développer:

1. Une base de données normalisées sur Internet des programmes basés sur des preuves et des politiques pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux qui reprend plus de 20 descriptions de programmes efficaces déjà publiés.
2. Un manuel de formation pour les professionnels de la santé primaire, qui explique les façons d'inclure la promotion de la santé mentale dans la pratique clinique quotidienne; le manuel a été testé sur un groupe de médecins généralistes et il a reçu l'accréditation du Collège royal des médecins généralistes des Pays-Bas.
3. Un plan d'action de politique européenne pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux.

Alliance européenne contre la Dépression

SME est un des partenaires dans ce projet, financé par la Commission européenne, DG Santé et Protection du Consommateur, et coordonnée par la Clinique psychiatrique de l'Université de Munich.

Le but général du projet, qui a démarré en avril 2004, est d'améliorer la détection et le traitement de la dépression, par les médecins généralistes, et de réduire le nombre des suicides et des tentatives de suicides dans les pays qui participent dans le projet.

Basé sur les résultats du travail de l'Alliance de Nuremberg contre la Dépression, le projet réunit dix-huit partenaires européens représentant seize différents pays et dix-huit régions, un groupe de travail de l'Organisation mondiale de la Santé et un partenaire spécialiste en technologie de l'information.

Des mesures seront prises à quatre niveaux :

- Coopération avec les médecins généralistes (e.g. cours de formation, vidéo, services téléphoniques d'écoute);
- Des activités de relations publiques (e.g. des lignes directrices pour les media) ;
- Des sessions de formations pour des « multiplicateurs » (e.g. prêtres, assistants sociaux, media etc.);
- Des offres spéciales pour les groupes à haut risque et des activités de « self-help ».

Le centre de recherche Lucas de l'Université de Leuven mène la recherche pour la Flandre, au nom de Santé Mentale Europe. Une première réunion avec un groupe large des professionnels de la santé et du secteur social a eu lieu à Bruges, le 29 octobre 2004.

5.6. Le Bulletin

Depuis janvier 2000, SME publie un bulletin mensuel, en anglais et en français.

En 2004, le Bulletin continue à être un outil d'information apprécié, qui suit les développements politiques de l'UE en matière de santé mentale, de handicap et d'inclusion sociale et qui donne des informations sur les activités de SME, sur les activités des membres de SME, sur l'OMS, sur la fédération mondiale de la santé mentale, sur le Conseil de l'Europe, sur les Institutions européennes (Conseil, Commission, Parlement) et sur certains de nos partenaires européens.

Le Bulletin de SME est disponible en version papier et en version électronique.

5.7. Site Internet de SME

En 2004, de nombreuses améliorations ont été apportées au site de SME. Une section sur les événements à venir a été créée, ce qui permet aux visiteurs d'être au courant des

conférences internationales, des congrès et des séminaires en matière de santé mentale, de protection sociale, de handicap et de soins de santé.

Ce site est également un outil important de communication et il donne un aperçu des projets actuels et passés de SME, une information sur les membres et une mise à jour des événements à venir.

Vous pouvez consulter le site sur Internet à l'adresse suivante: www.SME-sme.org/

6. ACTIVITES EXTERNES DE SME

En 2004, SME a continué à suivre de près les développements politiques ayant une importance particulière pour la santé mentale, l'inclusion sociale et les droits de l'Homme, en provenance de la Commission européenne, du Parlement européen, du Conseil des Ministres, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres agences des NU. Renforcer la position de la santé mentale dans l'agenda européen reste au cœur des préoccupations et des actions de SME.

6.1. Organisation mondiale de la Santé

Pré-conférences de la Conférence ministérielle de l'OMS sur la Santé mentale

SME a aidé à la préparation de la conférence ministérielle de l'OMS sur la santé mentale, en s'impliquant dans une série de pré-conférences organisées par les Etats membres de l'OMS/EURO.

1. SME a organisé et fourni l'apport technique à la préparation de la Réunion de **pré-conférence sur les stratégies de prévention du suicide en Europe** (Bruxelles, 11-12 mars 2004), qui était accueillie par le service public fédéral belge pour la santé, la sécurité de la chaîne alimentaire et l'environnement.

Des décideurs politiques en santé et des experts en santé mentale et en comportements suicidaires de 36 Etats membres de l'OMS Europe ont discuté de l'état actuel des pratiques, des cibles et des infrastructures pour la prévention du suicide et ils ont formulé des recommandations pour des stratégies de prévention du suicide.

Des présentations ont été faites sur les stratégies qui existent au Danemark pour prévenir le suicide chez les enfants et les adolescents, sur des initiatives spécifiques dans un contexte multisectoriel en Allemagne et dans les Nouveaux Etats Indépendants, ainsi que sur des expériences régionales en Belgique.

Les participants sont parvenus à des conclusions et ont suggéré différentes pistes d'action:

1. La prévention du suicide et des tentatives de suicide demande une approche de santé publique. Le poids du suicide est tel que la prévention pourrait être considérée comme étant la responsabilité de la totalité du gouvernement, sous la bannière du ministère de la santé.
2. Des programmes de prévention du suicide sont nécessaires et devraient prévoir des interventions spécifiques pour les différents groupes à risque (comme les personnes âgées et les jeunes parents), attribuer des tâches différentes aux différents secteurs (comme l'éducation, le travail et les affaires sociales) et être évalués.
3. Les professionnels de la santé, surtout dans les services d'urgence, devraient être formés à l'identification effective du risque de suicide et à la collaboration proactive avec les services de santé mentale.
4. Les professionnels de la santé et le grand public devraient être formés à la problématique du suicide aussitôt que possible, en se concentrant sur les facteurs de risques et les facteurs de protection.
5. Une recherche orientée vers les politiques et une évaluation des programmes de prévention du suicide sont nécessaires.
6. Les médias devraient être impliqués dans la prévention du suicide via la formation et utiliser les conseils de l'OMS sur le traitement du suicide dans les médias.

2. Le 30 juin 2004, à Paris, la **pré-conférence de l'OMS sur la santé mentale et les facteurs de risques dans l'Union européenne** a eu lieu. SME était représentée par John Henderson, conseiller politique senior.

La conférence a réuni des participants de tous les Etats membres, elle était organisée par la Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN).

Point principal de la discussion: comment les décideurs politiques peuvent-ils utiliser au mieux les comparaisons entre les statuts et les services en santé mentale dans différents pays, en particulier à la lumière de la conférence européenne ministérielle de l'OMS sur la santé mentale (12-15 janvier 2005). De plus, un rapport publié par l'UE, DG santé et protection du consommateur, *Etat de la santé mentale dans l'Union européenne*², a été lancé.

Le rapport de l'UE combine deux types principaux de données: des statistiques collectées de façon routinière (par exemple, sur le nombre de décès par suicide ou sur la consommation d'alcool et de produits illicites et psychotropes) et des résultats issus d'enquêtes générales sur la santé mentale de la population et sur l'accès aux soins des problèmes mentaux.

Les participants ont convenu que des connaissances documentées sur le statut de la santé mentale de la population et sur ses déterminants étaient essentielles au développement de programmes pour la santé mentale et pour permettre la planification, le suivi et l'amélioration des politiques.

3. SME était présente à la **Pré-conférence sur la santé mentale chez les enfants et les adolescents**, Luxembourg, 20-21 septembre 2004. John Henderson, conseiller politique senior de SME, a été impliqué dans la préparation technique de la conférence.

La réunion était organisée conjointement par la Commission européenne – DG santé et protection du consommateur, le bureau régional de l'OMS en Europe et le ministère luxembourgeois de la santé et de la sécurité sociale.

La santé mentale des enfants et des adolescents provoque de plus en plus de préoccupations et les participants à la réunion – des représentants et des experts des pays de la région OMS/Europe- ont proposé des recommandations sur les services, les soins, la prévention des troubles et les activités de promotion de la santé mentale chez les enfants et les adolescents, y compris sur la façon de traiter le problème des adolescents qui consomment de l'alcool et des produits illicites.

Les recommandations générales prévoyaient de donner à la santé mentale des enfants et des adolescents une plus grande priorité dans l'agenda des gouvernements et d'allouer des ressources adéquates de financement. Les participants ont également suggéré que les plans d'action nationale pour la santé mentale reprennent la santé mentale des enfants et des adolescents dans leurs priorités. Ils ont proposé que les soins primaires et les services spécialisés développent et fassent fonctionner des services de santé mentale sensibles aux besoins des jeunes, en étroite collaboration avec les écoles, les centres de jour et les familles des jeunes, y compris les voisins et les amis.

De plus, les jeunes devraient pouvoir jouer un rôle actif dans la prise de décisions sur les services qui leur sont destinés. De même, les participants ont été d'accord pour dire que les groupes vulnérables, comme les enfants et adolescents migrants, avaient besoin d'une attention spéciale.

Autre recommandation importante : le besoin d'améliorer la qualité des services en prévoyant une formation spéciale pour les professionnels de la santé mentale des enfants et des adolescents et en formant et en engageant le nombre adéquat de spécialistes.

4. Lors de la **réunion consultative de l'OMS avec les ONG**, qui a eu lieu le 26 novembre à Copenhague, le président de SME Claude Deutsch a fait part du point de vue de SME.

² (http://europa.eu.int/comm/health/ph_projects/2001/monitoring/fp_monitoring_2001_frep_06_en.pdf),

La réunion, qui rassemblait des représentants d'organisations européennes et nationales qui travaillent dans le domaine de la santé mentale, a permis aux ONG d'analyser et de commenter le projet de plan d'action de l'OMS pour la santé mentale et d'exprimer leurs idées sur la mise en œuvre de ce plan et sur l'engagement futur des ONG.

Une proposition de l'OMS pour un partenariat avec les ONG du secteur de la santé mentale a été faite. La proposition, "The Collaborative Way", était de créer un réseau avec les représentants de la société civile qui travaillent dans le secteur de la santé mentale (usagers, soignants et ONGs) qui assisterait le bureau régional de l'OMS en Europe dans la promotion des meilleures pratiques, dans la création d'une base de données sur les activités des ONGs et dans la coopération avec les agences gouvernementales.

Réseau européen de l'OMS sur les prisons et la santé

Etant intéressée depuis longtemps par la santé mentale dans les prisons, SME a assisté à la réunion annuelle du réseau européen de l'OMS sur la santé et les prisons (22 octobre 2004, De Leeuwenhorst, Pays-Bas). Plusieurs pays, les Pays-Bas, l'Irlande, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Allemagne, l'Ecosse, la Slovaquie, etc. ont présenté leurs expériences et ont donné des exemples de bonnes pratiques et de cas d'études.

Au nom de SME, Colette Versporten, trésorière de SME, a présenté le document «déclaration de consensus sur la promotion de la santé mentale dans les prisons», en insistant sur la nécessité de promouvoir la discussion et la réflexion sur la situation des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans les prisons et sur la nécessité de prendre en compte la situation particulière des personnes handicapées. Les participants ont aussi parlé du travail en cours pour la publication "guide de l'OMS sur la santé en prison", qui devrait être publié en 2005.

6.2. Conseil de l'Europe

SME est une des 400 ONG internationales qui bénéficie du statut participatif au Conseil de l'Europe. Ce statut est régi par la résolution du Conseil des Ministres (2003)⁸.

Les ONGs qui ont reçu ce statut sont particulièrement représentatives dans leur domaine de compétence au niveau européen, elles partagent les objectifs du Conseil de l'Europe et elles contribuent activement à son travail. Elles tiennent chaque année des conférences plénières pour décider des grandes lignes d'action pour l'année à venir. Un Comité de Liaison se réunit régulièrement afin de promouvoir un dialogue permanent à deux sens et une coopération entre le secrétariat du Conseil de l'Europe et les ONGs.

En rassemblant 46 pays, le Conseil de l'Europe veut défendre les droits de l'Homme, la démocratie parlementaire et la règle de la loi et aider les pays à mener à bien et à consolider une réforme politique, juridique et constitutionnelle parallèlement à une réforme économique. Il veut également apporter un savoir-faire dans des domaines comme les droits de l'Homme, la démocratie locale, l'éducation, la culture et l'environnement

Un autre point important est que SME fait partie de la petite poignée d'organisations qui ont reçu le droit de présenter des réclamations collectives en cas de violation des droits de l'Homme.

SME a suivi les activités du Conseil de l'Europe, surtout celles liées aux droits de l'Homme et à la cohésion sociale, en mettant l'accent sur la Cour européenne des droits de l'Homme, la Charte sociale européenne, le Comité européen pour la prévention de la torture et des traitements inhumains et dégradants, les affaires sociales, la santé publique, la santé et l'éthique, l'égalité femmes hommes.

Le 22 septembre, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté une *Recommandation no. Rec (2004)10³* aux Etats membres à propos de la protection des droits

³ [http://www.coe.int/T/E/Legal_Affairs/Legal_co-operation/Bioethics/News/Rec\(2004\)10%20e.pdf](http://www.coe.int/T/E/Legal_Affairs/Legal_co-operation/Bioethics/News/Rec(2004)10%20e.pdf)

humains et de la dignité des personnes souffrant de troubles mentaux, ainsi qu'un Mémorandum explicatif. SME a entamé une large consultation auprès de ses organisations membres sur la situation des personnes souffrant de troubles mentaux dans leur pays, en prenant la perspective des droits de l'Homme.

En accord avec sa mission de soutenir les organisations membres à améliorer leur connaissance et leurs expériences des développements politiques européens et du fonctionnement des institutions européennes, SME a invité plusieurs représentants de ses organisations membres à assister et à jouer un rôle dans plusieurs réunions organisées par le Conseil de l'Europe.

Nace Kovač – membre du CA de SME et directeur de l'association slovène pour la santé mentale – a pris part à la visite de travail des représentants des ONG d'Europe centrale et orientale, à Strasbourg, les 2-7 octobre 2004.

Katarína Cermáková, directrice de la Ligue slovaque pour la santé mentale, a représenté SME au cours de formation du Conseil de l'Europe "développer des capacités de leader et une interaction avec les pouvoirs publics", les 8-14 novembre 2004 à Strasbourg. Objectifs principaux de cette formation : encourager et donner plus de pouvoirs aux jeunes représentants pour qu'ils participent activement au travail du Comité de Liaison des ONGs ayant un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, créer un espace de discussion sur le rôle des ONG dans le processus de prise de décision politique, dans le développement et la mise en œuvre de politiques et aider les participants à trouver des outils et des capacités pour la mise en application de leurs connaissances dans leur travail quotidien.

Le 27 janvier 2004, le Comité de Liaison des ONG internationales a élu sa nouvelle présidente, Annelise Oeschger du mouvement international ATD – Quart Monde, au moment où le comité des ministres a changé les statuts des ONG internationales ayant un statut participatif, en leur donnant plus à dire et à faire dans leur travail.

Parmi ses priorités de travail, Mme Oeschger s'est engagée à démontrer que les droits de l'Homme et la démocratie étaient vitaux pour assurer un progrès et une meilleure sécurité en Europe et qu'une attention particulière devrait être accordée aux pays qui ne sont pas candidats à l'adhésion et qui risquent d'être oubliés et de retomber dans les anciens travers.

6.3. Constitution de l'UE

SME a suivi les débats sur la Constitution européenne, qui ont débouché sur l'adoption du nouveau Traité constitutionnel pour l'Europe lors de la réunion du Conseil les 17 et 18 juin 2004.

La constitution rassemble pour la première fois les nombreux traits et accords sur lesquels est basée l'UE. Elle définit les pouvoirs de l'UE, en indiquant où elle peut agir et où les Etats membres ont droit de veto. Elle traite aussi des réglementations relatives aux domaines politiques de l'UE en expliquant les différentes procédures utilisées pour prendre une décision dans chaque domaine politique. L'étape suivante sera la ratification du Traité dans chacun des 25 Etats membres. Le nouveau Traité constitutionnel, s'il est ratifié, entrera en vigueur en 2009.

6.4. Elargissement de l'UE

Après l'élargissement historique de l'UE et l'adhésion de 10 nouveaux pays, SME a cherché des façons de collaborer avec les ONGs des nouveaux Etats membres dans un effort conjoint pour de meilleurs services en santé mentale et dans le respect des droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

L'élection du nouveau parlement européen a été l'occasion pour SME de poursuivre son travail de promotion des thèmes liés à la santé mentale dans l'agenda européen. SME a essayé d'identifier des députés du PE qui seraient intéressés par la santé mentale afin de les

informer des développements politiques relatifs à la santé mentale, à l'inclusion sociale, au handicap et aux besoins des ONG du secteur de la santé mentale.

SME a suivi le travail de l'intergroupe du PE sur la santé via les rapports de l'Alliance européenne pour la santé publique. Les travaux de l'intergroupe du PE sur le handicap ont été suivis via les rapports du Forum Européen des Personnes Handicapées ou directement par SME quand la santé mentale faisait partie de la discussion.

Plus tard dans l'année, SME a surveillé les auditions faites par le PE des nouveaux commissaires et a informé ses membres en particulier de l'audition du commissaire désigné Kyprianou et du commissaire désigné Spidla. A cette occasion, M. Kyprianou a indiqué sa détermination de poursuivre l'engagement à long terme du Programme de l'UE pour la santé publique dans le domaine de la santé mentale.

6.5. Commission européenne

DG Emploi et affaires sociales

SME a continué à suivre les développements de la stratégie mondiale de l'UE sur le sujet du handicap et de l'égalité des chances pour les personnes ayant un handicap psychosocial et les développements récents au niveau européen en matière de non-discrimination. Une attention particulière a été accordée à la Directive sur l'égalité raciale et à la Directive sur l'égalité dans l'emploi, qui ont été transposées dans les législations nationales des Etats membres de l'UE.

SME a répondu à l'appel à propositions VP/2004/009 pour le soutien aux ONG de niveau européen qui représentent et défendent les droits des personnes handicapées. SME a reçu le projet "Coordination de la construction de la capacité, de la lutte contre la discrimination et de la sensibilisation au domaine de la santé mentale".

SME a également fait circuler des informations sur le Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale, qui vise à améliorer la capacité des Etats membres de l'UE à faire face efficacement à l'exclusion sociale et à la pauvreté. Le programme s'adresse aux Etats membres, aux pouvoirs locaux et régionaux, aux organes responsables de la lutte contre l'exclusion sociale, aux partenaires sociaux, aux organes offrant des services sociaux, aux ONG, aux universités et instituts de recherche, aux bureaux nationaux de statistiques et aux médias.

DG santé et protection du consommateur

SME a joué un rôle d'expert dans le groupe de travail sur la santé mentale de la CE. La tâche de ce groupe de travail sur la santé mentale est d'aider à faire connaître les informations et les savoirs du Programme de santé publique (2003-2008) et d'offrir un forum de discussion pour échanger des connaissances et des expériences en matière de santé mentale. Lors de la réunion 2004 du groupe de travail sur la santé mentale, SME était représentée par John Henderson et Claude Deutsch.

SME a contribué au rapport "Actions contre la dépression – améliorer la santé mentale et le bien-être en luttant contre les effets adverses de la dépression au niveau sanitaire, social et économique" qui a été publié par la Commission européenne fin 2004. Le rapport se fonde sur toute une gamme d'activités présentes ou passées liées à la santé mentale dans le cadre du Programme d'action communautaire pour la santé publique (2003-2008). John Henderson a fait partie du groupe d'experts qui a rédigé le rapport.

Réactions à la stratégie de réflexion du Commissaire Byrne

Le 15 juillet 2004, le commissaire responsable de la santé et de la protection du consommateur, David Byrne, a mis en route un processus de consultation sur l'avenir de la politique européenne de santé ("Permettre une bonne santé pour tous"). Les parties

prenantes ont été invitées à réagir avant le 15 octobre 2004 et de nombreuses organisations ont fait parvenir leurs commentaires.

SME s'est réjouie du fait que la nouvelle stratégie prenait en compte la prévention, la promotion et l'implication des usagers et qu'elle était fortement en faveur de l'inclusion de la santé dans l'agenda de Lisbonne et de la lutte contre l'exclusion sociale. Toutefois, SME regrette que les résultats de plusieurs projets européens n'aient pas été pris en compte et que la devise de l'UE et de l'OMS "PAS DE SANTE SANS SANTE MENTALE" ait été oubliée. SME a accueilli favorablement le fait de mettre la santé au centre de la politique européenne, mais elle a attiré l'attention sur la situation inquiétante des personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans les nouveaux Etats membres. SME a indiqué qu'il était important d'aider ces pays à adapter leurs soins en santé mentale aux normes européennes et d'investir dans l'échange de bonnes pratiques. De plus, le soutien et l'encouragement des groupes d'usagers des services de santé mentale dans les nouveaux pays de l'UE sont d'une importance capitale dans ce processus. Enfin, SME s'est réjouie de voir la tendance à investir dans des activités de promotion et de prévention plutôt que dans la maladie.

Forum européen de la santé

SME est également membre du Forum européen de la santé et elle a participé à la réunion 2004 du 11 octobre. Ce Forum est un mécanisme d'information et de consultation qui implique les parties prenantes du secteur de la santé afin de permettre aux organisations de patients, aux professionnels de la santé, aux prestataires de services de santé et aux autres de contribuer aux développements de la politique de santé et à leur mise en œuvre.

6.6. Relations avec d'autres réseaux

Fédération mondiale pour la santé mentale

En tant que Conseil régional européen de la Fédération mondiale de la santé mentale (FMSM), SME continue à faire circuler des informations sur les activités de la FMSM. Le thème de la Journée mondiale de la santé mentale 2004 était la relation entre la santé mentale et la santé physique: troubles co-occurents».

La Campagne pour la Journée mondiale de la santé mentale 2004 a donné un vaste aperçu du sujet, y compris une information introductive sur la co-occurrence de troubles mentaux et physiques spécifiques, ainsi qu'un aperçu de la recherche actuelle en la matière. La campagne a accordé une attention particulière aux maladies cardiovasculaires, au diabète, au cancer et au SIDA/HIV.

A travers son Bulletin et des courriers séparés, SME a encouragé ses membres à prévoir et à participer aux nombreux événements de cette Journée dans leur pays.

Environ 16 organisations ont fait rapport des activités entreprises autour de la Journée mondiale de la santé mentale 2004. Notamment: des campagnes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination, des campagnes d'information sur les troubles mentaux, les conséquences des événements traumatiques, des concerts et des actions de rue pour sensibiliser à la santé mentale, des activités sur la promotion de la santé mentale, des conférences de presse, une campagne pour responsabiliser le secteur privé, des conférences sur l'accroissement des pouvoirs des personnes malades mentales, le lancement d'un nouveau service bénévole convivial pour aider les personnes malades et leurs familles, des projections vidéo et un débat sur l'usage de la vidéo en psychiatrie, différents événements locaux, des diffusions télévisées, des expositions, des remises de prix pour les meilleures pratiques dans les médias pour la promotion de la santé mentale, etc..

Hommage à Richard Hunter

En février, Richard Hunter, ancien secrétaire général adjoint de la Fédération mondiale de la santé mentale, est décédé à l'âge de 89 ans. Sa carrière comme défenseur de la santé mentale et réformateur s'est étendue sur 60 ans. En 1992, il a conçu et mis sur pied le projet de la Journée mondiale de la santé mentale comme une campagne mondiale de

sensibilisation à la santé mentale afin de concentrer chaque année l'attention du monde sur le sujet de la santé mentale. Depuis sa création, la Journée mondiale de la santé mentale a acquis une reconnaissance en tant que principal programme d'éducation de sensibilisation du public à la santé mentale, avec son package de matériel de campagne distribué à présent à plus de 4500 organisations locales et nationales dans 190 pays.

Forum européen des personnes handicapées (FEPH)

SME a poursuivi en 2004 son étroite collaboration avec le FEPH et Josée van Remoortel (conseillère politique senior) pour un rôle actif en son CA.

Les efforts persistants de SME pour intégrer la santé mentale dans les activités du FEPH et pour mettre en lumière les handicaps psychosociaux sont souvent "invisibles" et les personnes qui souffrent de ces troubles doivent faire face à une double discrimination dans la vie quotidienne.

SME a activement participé à la rédaction du Plan d'action du Conseil de l'Europe sur le handicap et a contribué à la réaction du FEPH au Livre vert de la Commission européenne sur l'égalité et la non-discrimination dans l'Europe élargie, qui comprend une réaction au nom de l'ensemble du mouvement européen des personnes handicapées.

SME a aussi fait circuler des informations sur le travail relatif à la Résolution des Nations Unies sur les droits humains des personnes handicapées, travail dans lequel le FEPH a joué un rôle clé.

SME a participé à la mise en oeuvre d'un projet dirigé par le FEPH sur la "construction de la capacité des organisations de personnes handicapées dans les dix pays d'Europe centrale et orientale". SME a assisté aux quatre visites d'études organisées à Bruxelles pour les représentants de ces dix pays (des présentations sur les activités et les projets de SME ont été faites par Josée van Remoortel et Roxana Radulescu).

En septembre et en octobre, plusieurs visites d'étude ont été effectuées par la vice-présidente de SME Malgorzata Kmita (Lettonie, Slovénie et Pologne) et par Roxana Radulescu (Roumanie et Bulgarie), afin de rencontrer les représentants des Conseils nationaux de personnes handicapées et afin de les encourager à renforcer la voix des ONG qui représentent les usagers des services de santé mentale et les personnes souffrant d'un handicap psychosocial. Autres objectifs de ces visites : informer les Conseils nationaux du rôle et des activités de SME et identifier les possibilités d'affiliation et de collaboration à l'avenir.

Dans le cadre du même projet, Claude Deutsch, Président de SME, a participé à une réunion des dirigeants du Conseil national des personnes handicapées, réunion organisée à Budapest par le Forum européen des personnes handicapées. Cette réunion a permis de mesurer l'impact de la présence, des pensées et des préoccupations des personnes handicapées et de leurs familles par rapport aux politiques européennes et à l'impact de ces politiques européennes sur les politiques nationales.

La Plate-forme européenne des ONG sociales

La Plate-forme européenne des ONG sociales est l'alliance des fédérations européennes représentatives et des réseaux d'ONG actives dans le secteur social. La Plate-forme sociale veut promouvoir la justice sociale et la démocratie participative en faisant entendre les préoccupations de ses organisations membres.

En tant que membre de la Plate-forme, SME est représentée à l'AG et dans le groupe de pilotage, dans le groupe de travail sur l'élargissement, dans le groupe de travail sur la santé et la politique sociale, ainsi que dans le groupe de travail sur les droits fondamentaux et la non-discrimination.

En 2004, SME était représentée par Elisabeth Muschik, Nace Kovač ou Mary Van Dievel aux différentes réunions de ces groupes de travail.

SME a fait circuler et a soutenu la prise de position de la Plate-forme sur la cohésion sociale, sur le Livre vert sur l'égalité et la non-discrimination, en soulignant le besoin d'une approche basée sur les droits et sur l'avenir du processus de Lisbonne.

SME a également participé à un séminaire de formation organisé par la Plate-forme sociale sur les "plaintes collectives" en novembre 2004 et en a informé ses membres.

Alliance européenne pour la santé publique

ME est membre de l'Alliance européenne pour la santé publique (EPHA), qui représente plus de 100 ONG qui travaillent sur le thème de la santé en Europe. L'EPHA veut promouvoir et protéger les intérêts liés à la santé des personnes qui vivent en Europe et renforcer le dialogue entre les institutions européennes, les citoyens et les ONG pour soutenir les politiques de santé publique.

L'EPHA tient régulièrement une réunion de coordination politique avec ses membres, pour mettre à jour les avancées en matière de santé les plus importantes de la Commission et du Parlement Européen afin de pouvoir partager les informations sur ce travail. Roxana Radulescu a représenté SME lors de ces réunions.

6.7. Protestation contre l'abus des droits de l'Homme

En février 2004, SME a pris position contre la privation de soins médicaux dans l'hôpital psychiatrique de Poiana Mare (sud de la Roumanie) où dix-sept patients sont morts de malnutrition et d'hypothermie en début de l'année.

SME a envoyé des lettres de proteste au Ministre roumain de la Santé, au Président de la Roumanie, au Premier-ministre et à l'ambassadeur de la Roumanie en Belgique, exprimant la préoccupation face aux conditions régnant dans l'hôpital psychiatrique de Poiana Mare et faisant appel aux pouvoirs publics à prendre des mesures d'urgence pour éviter que d'autres personnes ne meurent de faim ou de froid dans cet établissement, de fournir de la nourriture, des médicaments, des combustibles de chauffage, des couvertures et des vêtements chauds pour tous les patients.

SME a également fait un appel aux autorités à lancer une enquête publique, exhaustive et indépendante sur la situation prévalant à Poiana Mare et dans d'autres hôpitaux psychiatriques du pays, en vue d'améliorer de façon concrète les soins dispensés aux patients.

SME a aussi encouragé ses membres à envoyer des appels sur cette question.

6.8. Participation à des conférences et des réunions

Santé Mentale Europe a été représentée à un très grand nombre de réunions, de conférences et d'autres événements en 2004 :

- 8 janvier 2004- Bruxelles - réunion avec Herbert de Graaf sur le Plan stratégique de SME (Pascale Van den Heede, Mary Van Dievel)
- 20 janvier 2004 - Bruxelles - réunion du Social Policy Working Group de la Plate-forme sociale (Mary Van Dievel)
- 26 janvier 2004 - Bruxelles - téléconférence sur le projet Included in Society (Josée Van Remoortel, Mary Van Dievel)
- 7 février 2004 - Bruxelles - réunion avec les partenaires nationaux et experts du projet « Harcelement et discrimination »- (Josée Van Remoortel, Kirsten Zenzinger, Pascale Van den Heede)
- 7 février 2004 - Bruxelles - conférence clôturant l'Année européenne des personnes handicapées (Mary Van Dievel)

- 11 février 2004 – Bruxelles – réunion avec Diana Smith au sujet de la campagne de recrutement de membres
- 19-20 février 2004 – Bruxelles – réunion du Comité politique pour le projet « Included in Society » (Josée Van Remoortel)
- 19 février 2004 – Bruxelles – réunion avec les représentants des Conseils nationaux pour le Handicap de la Pologne, la République tchèque et de la Slovaquie, organisée par le Forum européen des personnes handicapées (Roxana Radulescu)
- 25 février 2004 – Londres – réunion avec Martin Knapp, David Mc Daid and Claire Curran sur le projet « Economie de la santé mentale » (Roxana Radulescu, Pascale Van den Heede)
- 28 février 2004 – Bruxelles – Réunion de Conseil d'administration de SME (Pascale Van den Heede, Mary Van Dievel, Josée Van Remoortel)
- 1 mars 2004 – Luxembourg – réunion du Secrétariat du Groupe de travail de la Commission européenne sur la Santé mentale, (John Henderson)
- 1 mars 2004 – Luxembourg – réunion des experts en charges du rapport de la Commission « Actions contre la dépression » (John Henderson)
- 3 mars 2004 – réunion avec Herbert de Graaf au sujet du Plan stratégique (Mary Van Dievel)
- 4 mars 2004 – Bruxelles – réunion avec les représentants des Conseils nationaux pour le Handicap de la Bulgarie, Hongrie et Roumanie (Roxana Radulescu)
- 11-12 mars 2004 – Bruxelles – Pré-conférence de la Conférence ministérielle de Helsinki – Prévention su suicide en Europe (John Henderson, Roxana Radulescu, Carole Défossé, Pascale Van den Heede)
- 22 mars 2004 – Bruxelles - réunion avec le Président et les conseillers politiques de SME sur le développement de SME (Leo de Graaf, John Henderson, Pascale Van den Heede, Mary van Dievel, Josée van Remoortel)
- 22 mars 2004 – Luxembourg – Journée d'information sur le programme de Santé publique (Roxana Radulescu)
- 24 mars 2004 – Anvers – réunion avec Robert van Voren, Geneva Initiative for Psychiatry (Léo de Graaf)
- 31 mars 2004 – Bruxelles – réunion avec Lisa Pavan-Woolfe, DG Emploi et affaires sociales, Commission européenne (Pascale Van den Heede, Josée Van Remoortel)
- 1 avril 2004 – Bruxelles – Réunions des directeurs des ONG européennes (Pascale Van den Heede)
- 6 avril 2004 – Téléconférence des « officers » concernant l'évolution de SME
- 7 avril 2004 – Bruxelles – Réunion de l'coordination des ONDG du secteur de sante, EPHA (Roxana Radulescu)
- 13 et 16 avril 2004 – Dublin - Réunion du CA de la Fédération mondiale de la santé mentale (Leo de Graaf, Brian Howard)
- 23 avril 2004 – Bruxelles – Séminaire européen sur le projet "Harcèlement et discrimination" (Leo de Graaf, Mary Van Dievel, Kirsten Zenzinger, Pascale Van den Heede)
- 24 avril 2004 – Bruxelles – réunion finale des partenaires et des experts du projet "Harcèlement et discrimination" (Kirsten Zenzinger)
- 27 avril 2004 – Bruxelles – réunion du Comité politique et des experts du projet "Included in Society » (John Henderson, Josée Van Remoortel)
- 3 mai 2004 – Bruxelles – Réunion des directeurs des ONG européennes, organisée par le Forum européen des Personnes handicapées (Mary Van Dievel)
- 6 mai 2004 – London – séminaire national au Royaume Uni, sur le projet "Harcèlement et discrimination" (Kirsten Zenzinger)
- 14-16 mai 2004 – Varsovie - AGA du FEPH (Mary Van Dievel)
- 17 mai 2004 – Bruxelles – réunion du Comité Elargissement de la Plate-forme sociale (Peter Kampman)
- 27-29 mai 2004 – Nova Gorica, Slovénie –réunions de CA de SME et la Conférence Education pour le changement
- 27 mai 2004 – Salzburg, Autriche – séminaire national sur le projet "Harcèlement et discrimination" (Kirsten Zenzinger)

- 4 juin 2004 – Berlin – séminaire national sur le projet "Harcèlement et discrimination" (Kirsten Zenzinger)
- 21 juin 2004 – Bruxelles – Réunion des directeurs des ONG européennes, organisée par le Forum européen des Personnes handicapées (Mary Van Dievel)
- 24-25 juin 2004 – Bruxelles – reunion finale des partenaires du projet "Economie de la Santé mentale" (Carole Défosé, John Henderson , Roxana Radulescu)
- 25 juin 2004 – Bruxelles – réunion préparatoire " 3^{ème} Table Ronde de l'Inclusion sociale » (Carole Défosé)
- 29 juin 2004 – Bruxelles - réunion avec Stefan Trömel, Directeur du FEPH sur l'implication de SME dans le projet sdu FEPH sur l'élargissement (Josée Van Remoortel)
- 30 juin 2004 – Paris – Pre-conférence sur al situation de la santé mentale dans les pays de l'UE (John Henderson)
- 2-3 juillet 2004 – Budapest, Hongrie – visite de terrain du Comité sur l'Elargissement de la Plate-forme sociale (Nace Kovac)
- 6-7 juillet 2004 – Prague, République tchèque – Conférence sue l'égalité des droits dans l'Europe élargie" (Elisabeth Muschick)
- 6 juillet 2004 – Bruxelles – réunion avec la trésorière de SME, Colette Versporten (Mary Van Dievel)
- 4 août 2004 – Bruxelles – réunion avec Andrew Jackson du projet européen Pro Bono (Mary Van Dievel, Josée Van Remoortel)
- 18 août 2004 – Bruxelles – réunion avec Herbert de Graaf sur le Plan stratégique de SME (Claude Deutsch, Malgorzata Kmita, Mary Van Dievel, Josée Van Remoortel)
- 19 août 2004 – Bruxelles – réunion de Comité executif de SME (Claude Deutsch, Malgorzata Kmita, Mary Van Dievel, Josée Van Remoortel, Colette Versporten)
- 23-25 août 2004 – Alpbach, Autriche – Alpbach Forum (Elisabeth Muschik)
- 30 août 2004 – Bruxelles – réunion avec Elisabeth Muschik, (Mary Van Dievel, Josée Van Remoortel)
- 1 septembre 2004 – Bruxelles – réunion avec Raluca Pirvu, Directeur Ligue Roumaine pour la Santé Mentale (Roxana Radulescu, Mary Van Dievel)
- 13-14/septembre/2004 – Bruxelles 3^{ème} réunion du Comité politique du projet «Included in Society » (Josée Van Remoortel)
- 15 septembre 2004 – Bruxelles – réunion de coordination de EPHA (Roxana Radulescu)
- 20-21 septembre 2004 – Luxembourg – Pre-conference sur la Santé mentale des adolescents et des enfants (John Henderson)
- 20 septembre 2004 – réunion des directeurs des ONG européennes, organisée par le FEPH (Josée Van Remoortel)
- 22-23 septembre 2004 – Luxembourg – réunion du Groupe de travail de la Commission sur la Santé mentale (Claude Deutsch, John Henderson)
- 29-30 septembre 2004 – Bruxelles – première réunion du Comité exécutif sur le projet EMIP (John Henderson, Mary Van Dievel)
- 25 octobre 2004 – Bruxelles – réunion du Comité de management du projet "Included in Society » (Josée Van Remoortel)
- 4-5 octobre 2004 – Bucarest, Roumanie – réunion des partenaires du projet Grundtvig sur la Formation des parents en matière de santé mentale (Roxana Radulescu)
- 4-5 octobre 2004 – Bruxelles – lancement du projet européen Pro Bono (Mary Van Dievel, Colette Versporten)
- 6 octobre 2004 – Bruxelles – réunion les ONG européennes organisée par le FEPH, (Josée Van Remoortel)
- 7-8 octobre 2004 – Bruxelles – visite d'un groupe de directeurs hollandais des institutions de santé mentale, présentation des activités de SME (Léo de Graaf, Mary Van Dievel, Roxana Radulescu)
- 9 octobre 2004 – Bruxelles – Réunion du CA du FEPH (Josée Van Remoortel)
- 10 octobre 2004 –réunion du Conseil général du FEPH (Mary Van Dievel)
- 11 octobre 2004 – Bucarest, Roumanie – visite au Conseil national pour le handicap au sein du projet géré par le FEPH (Roxana Radulescu)
- 13-14 octobre 2004 – Sofia, Bulgarie – visite au Conseil national pour le handicap au sein du projet géré par le FEPH (Roxana Radulescu)

- 18 octobre 2004 – Bruxelles –réunion des directeurs des ONG européennes, organisée par le FEPH (Mary Van Dievel)
- 20-22 octobre 2004 – De Leeuwenhorst, Pays-Bas , réunion du Réseau européen de l'OMS sur la santé dans les prisons (Colette Versporten)
- 20 octobre 2004 – Paris – EuroPsy Happening (Claude Deutsch)
- 22-23 octobre 2004 – Bruxelles – conférence finale sur le projet "Included in Society" (Victor Basauri, Leo de Graff, Claude Deutsch, Mary Van Dievel, Josée Van Remoortel)
- 27 octobre 2004 – Bruxelles – réunion de coordination de EPHA (RR)
- 15 novembre 2004 – Bruxelles – formation pour les ONG sur le mécanisme du Conseil de l'Europe sur les réclamations collectives organisé par la Plate-forme (Andrew Jackson, Mary Van Dievel)
- 16 réunion 2004 – Bruxelles –réunions de la Plate-forme sociale: Groupe de travail sur le politiques sociales et Groupe de travail sur les droits fondamentaux et la discrimination (Lisabeth Muschick)
- 16 novembre 2004 – Bruxelles –Groupe d'action des ONG européennes (JVR)
- 19 novembre 2004 – réunion avec Jo Casselman, Président de l'Assciation flamande de santé mentale (John Henderson, Mary Van Dievel)
- 24 novembre 2004 – Bruxelles –réunion de coordination de EPHA (Roxana Radulescu)
- 26 novembre 2004 – Copenhague, Danemark –réunion préparatoire avec les ONG pour la Conférence ministérielle de Helsinki (Claude Deutsch)
- 30 novembre 2004 – Bruxelles – réunion avec Juha Lavikainen et Ulla Katila-Nurka de Stakes, Finlande (Roxana Radulescu, Mary Van Dievel)
- 2-3 décembre 2004 – Bruxelles – seminaire européen sur la Journée des Personnes handicapées (Mary Van Dievel, Colette Versporten)
- 8 décembre 2004 – Bruxelles –Assemblée générale extraordinaire et séminaire européen de EPHA (Mary Van Dievel, Colette Versporten)
- 9-11 décembre 2004 – Sofia, Bulgarie – Conférence de la CE sur l'égalité des chances des personnes handicapées (Josée Van Remoortel)
- 14 décembre 2004 – Bruxelles –réunion des directeurs des ONG européennes, organisée par le FEPH (Mary Van Dievel)
- 15 décembre 2004 – Vienne, Autriche – Visite à Pro Mente Austria et à Pro Mente Vienna (Mary Van Dievel)
- 16-17 décembre 2004 – Vienna, Autriche – 2ème reunion du Comité executif du projet EMIP (John Henderson, Mary Van Dievel)
- 22 décembre 2004 – Bruxelles – réunion avec Cendrine Bursztein, Le Centre médical pour les enfants « Schneider », Israel (Mary Van Dievel)

7. FINANCES

